



Inscription SDUS Taekwondo

Saison 2026/2027

2 boulevard Anatole France
93200 Saint Denis



Administratif : Bureau SDUS : 09.72.61.36.67

Contact : 06.65.78.12/06.29.17.55.75/06.21.95.51.03

Mardi	Jeudi	Samedi
Gymnase Maurice Baquet 5 Rue Elsa Triolet 93200 Saint-Denis	Gymnase Maurice Baquet 5 Rue Elsa Triolet 93200 Saint-Denis	Gymnase Maurice Baquet 5 Rue Elsa Triolet 93200 Saint-Denis
18h30-19h30 : 6 à 9 ans	17h40-18h40 : 10 à 13 ans	14h-15h : 6 à 9 ans
19h40-21h30 : 14 ans et +	18h45-20h : 14 ans et +	15h10-16h20 : 10 à 13 ans
		16h30-18h : 14 ans et +

Tarifs :

	Tarifs
6-12 ans	150 €
12-17 ans	170 €
+18 ans	190 €
50 euros de réduction de réduction pour le troisième enfant inscrit et plus de la même fratrie	

Documents à fournir :

- Feuille d'inscription remplie et signée.
- Règlement intérieur signé.
- Photo d'identité.
- Certificat médical avec la mention (Apte à la pratique du taekwondo).
- Paiement : chèque (3x) ou espèces (totalité) à l'inscription.

N° de Licence (Pour les ancien(ne)s adhérents) :

NOM (ADHERENT) :

Prénom (ADHERENT) :

Date et lieu de naissance : Age :

Adresse :

Nom, Prénom du responsable légal :

Téléphone du responsable légal : E-mail :

Signature (Adhérent majeur ou responsable légal) :



Règlement intérieur section Taekwondo

Saison 2026/2027

Tout adhérent du SDUS Taekwondo s'engage à :

- **Pratiquer** le Tae Kwon Do et ainsi respecter les valeurs de cet art martial :
Respect, fairplay, humilité, loyauté, maîtrise de soi et persévérance
- **Être** en règle administrativement (**dossier totalement complété**, toutes pièces fournies et paiement effectué)
- **S'entraîner** en Dobok (tenu du pratiquant) propre (si T-shirt en dessous du dobok, alors **exclusivement** de couleur blanche et uniforme) et prendre soin du matériel mis à sa disposition lors de l'entraînement (raquettes, pao, protections...).
- **Hygiène** irréprochable notamment les ongles coupés, absence de bijoux.
- **Être** en tenue dans la salle et à l'heure du début du cours.
- **Vous** devez vous assurer de la présence d'un professeur lors de votre arrivée au club.
- **Nous ne sommes pas responsables des pratiquants en dehors des salles et des horaires d'entraînements.**
- **Ne** pas utiliser, en dehors des entraînements les techniques de Tae Kwon Do.
- **La** responsabilité des mineurs incombe au responsable légal

Tout manquement à ses règles pourra donner lieu à une suspension ou à l'exclusion définitive. Nous vous rappelons que tout adhérent à la section Taekwondo est soumis au règlement du SDUS. Veuillez-vous y référer.

A compléter par l'adhérent ou son représentant légal (si l'adhérent est mineur) :

Règlement intérieur :

- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section ainsi que celui du SDUS (<https://www.sdus.fr/>) et y adhère.

Je prends connaissance :

- ☐ Que le club décline toute responsabilité en cas de vols et/ou dégâts.
- ☐ Qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile.
- ☐ Que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- ☐ Que le club soit amené à me transmettre des informations par courriers, mails, sms et messagerie instantanée.
- ☐ J'autorise l'utilisation de l'image du pratiquant dans le cadre exclusif du taekwondo à des fins de communication interne ou externe au club.

Signature : (lu et approuvé le...)
(Adhérent majeur ou responsable légal)